

## ► La Fondation du patrimoine

**Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine.** la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

**Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs,** au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

**1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques\***

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

**Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité** et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

**Sur le terrain, un solide réseau d'experts,** composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

**Votre don ira à un projet de qualité !**

### ► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : [dpo@fondation-patrimoine.org](mailto:dpo@fondation-patrimoine.org). Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org).

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.



## ► Contacts



### FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Rhône-Alpes  
Fort de Vaise  
27, bd Antoine de Saint-Exupéry  
69009 Lyon  
04 37 50 35 78  
[rhonealpes@fondation-patrimoine.org](mailto:rhonealpes@fondation-patrimoine.org)  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)  
Suivez-nous sur



### MAIRIE DE ANSE

Place du Général de Gaulle  
69480 Anse  
04 74 67 03 84  
[contact@mairie-anse.fr](mailto:contact@mairie-anse.fr)  
[www.mairie-anse.fr](http://www.mairie-anse.fr)

## ► Nos partenaires



► Je donne !

Pour la restauration du

**CHÂTEAU DES TOURS  
À ANSE  
RHÔNE**



Retrouvez tous les projets sur  
[www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org)

## ► Aidez la commune de Anse à finaliser la restauration de son château !

### ◆◆ UN PEU D'HISTOIRE

Renaud de Forez, archevêque de Lyon, décide de construire une forteresse militaire au nord de Lyon. Le donjon circulaire, les courtines et le logis seigneurial sont construits entre 1213 et 1218. Un hourd, classé monument historique, dont les bois datent de 1216 constituent un des éléments défensifs. Devenu lieu de résidence, le château est remanié à partir du XV<sup>ème</sup> siècle. Propriété de la commune depuis, il accueille la mairie jusqu'en 1972. La mosaïque gallo-romaine de la villa de la Grange du Bief est exposée au 1<sup>er</sup> étage.

### ◆◆ LE PROJET DE RESTAURATION

Après une première phase de restauration (2006-2008) d'un montant de 1.3 million d'euros – Prix national des rubans du patrimoine (2011)-, la commune a la responsabilité de sécuriser et sauvegarder l'édifice classé monument historique.

La deuxième phase de restauration concerne la charpente, la toiture, la façade et les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> étage. La dernière phase concerne la restructuration muséographique de la salle de la mosaïque

La volonté de la commune est de renforcer l'ouverture de cet espace aux Ansois et d'accueillir des événements dans ce lieu chargé d'histoire afin d'optimiser sa valorisation tout en développant le volet éducatif.

Le château des Tours fait partie des 15 géosites du Géoparc Beaujolais et des sites remarquables du Pays d'Art et d'Histoire Beaujolais

### ◆◆ LES CONTREPARTIES

<100€ : une invitation + rencontre VIP avec experts universitaires de l'histoire de Anse et du château

>1000€ : voir le site internet [www.fondation-patrimoine.org/60731](http://www.fondation-patrimoine.org/60731)

Montant des travaux	1 596 343 €
Objectif de collecte	100 000 €
Début des travaux	2019-2023

## ► Bulletin de don

### ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du CHÂTEAU DES TOURS À ANSE

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

[www.fondation-patrimoine.org/60731](http://www.fondation-patrimoine.org/60731)

ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine**  
**CHÂTEAU DES TOURS À ANSE**

#### Le montant de mon don est de

80 €    150 €    250 €    500 €

Autre montant \_\_\_\_\_€

Nom ou Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

### ► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

Crédit photos © Commune de Anse

